



DÉCISION
relative à l'affermissement de la Tranche Optionnelle n° 3 du marché n° 2022-F024
afférent à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite du projet de traitement des déchets résiduels sur le territoire de Limoges Métropole

N° 27796

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

VU le Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) et notamment les articles L.533-1 et L.533-30;
VU la loi n° 2010-788 du 9 juillet 2010, portant réforme de l'Etat, notamment l'application des articles L.533-2 et L.533-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.);
VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 323-2, R. 323-2-1 et R. 326-2 et R. 326-5;

VU la délibération n° 2022-02 du Conseil communautaire en date du 10 Février 2022 relative à l'adjudication de la Tranche optionnelle 3 au profit de la Limoges Métropole pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite du projet de traitement des déchets résiduels sur le territoire de Limoges Métropole;

VU l'article 5.3 du Cahier des clauses administratives particulières relatif aux délais d'exécution et aux modalités d'affermissement des marchés;

04.01.0.8

Les prestations de la Tranche optionnelle n° 3 à l'issue de laquelle il est affermée et sera exécutée dans les conditions prévues au marché.

Date à laquelle la tranche optionnelle 3 est affermée : 1er septembre 2025

Date de commencement de la réalisation de la tranche concourante : indiquée par ordre de service

Date d'achèvement de la tranche concourante :
tranche optionnelle 3 à l'issue de : 20 mois

Monsieur le Directeur général des services est chargé de notifier la présente décision au

Fait à Limoges le 20 aout 2025
Pour le Président
Président de la Communauté d'agglomération de Limoges
Annick Huet-Malauze, Vice-présidente
Le Directeur Général des Services
Mme Sophie BOUCHE
Rue du Moulin à Vent 43000 LIMOGES

DÉCISION

Décision relative à l'affermissement de la Tranche Optionnelle n° 3 du marché n° 2022-F024 afférent à l'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite du projet de traitement des déchets résiduels sur le territoire de Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 11 Février 2026



27796.pdf
(.pdf, 89,8 Ko)

TÉLÉCHARGER